



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/86  
14 février 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

COMMISSION DES ENTREPRISES, DE LA FACILITATION  
DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Douzième session  
Genève, 4 et 5 février 2008

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES ENTREPRISES, DE LA FACILITATION  
DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT**

**I. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT**

**A. Déclarations liminaires**

1. Des déclarations liminaires et des déclarations générales ont été faites par le secrétariat de la CNUCED, le Groupe des 77 et la Chine, le Groupe asiatique, le Groupe africain, le Groupe latino-américain et caraïbe, le Groupe D, les pays les moins avancés, l'Union européenne et la délégation indonésienne. Il a été noté que la douzième session de la Commission offrait l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis au cours des quatre dernières années et d'examiner des questions fondamentales dans la perspective de la prochaine douzième session de la Conférence. Les auteurs des déclarations ont insisté sur toute l'attention qui devait être accordée à la situation des petites et moyennes entreprises (PME) dans les pays en développement, et en particulier aux besoins spécifiques des PME dans les pays les moins avancés. À cet égard, on a souligné la nécessité: a) de renforcer la participation du secteur privé à l'amélioration des infrastructures et des capacités productives; b) de promouvoir le développement des PME par le biais de l'établissement de relations interentreprises et de programmes de perfectionnement des compétences; et c) d'adopter des approches multilatérales de la facilitation du commerce.

## **B. Transports, logistique et chaînes mondiales de valeur**

(Point 3 de l'ordre du jour)

2. Le secrétariat de la CNUCED a évoqué les principales questions concernant la logistique commerciale et une intégration effective des PME dans les chaînes de valeur mondiales, telles qu'analysées dans le document TD/B/COM.3/84. Les éléments et aspects fondamentaux auxquels la CNUCED devait continuer de consacrer toute son attention étaient les infrastructures, l'investissement, l'efficacité des services liés au commerce et aux transports, un environnement global propice, et les incitations au développement de partenariats et de liens entre le secteur public et le secteur privé.

3. Au cours du débat qui a suivi, des représentants du secteur public et du secteur privé ont présenté des communications. Ils ont souligné la façon dont les PME et leurs liens avec les chaînes de valeur mondiales pouvaient renforcer et intensifier le commerce Sud-Sud (par exemple, dans le secteur agroalimentaire entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique de l'Ouest) et l'importance d'une coopération internationale continue et cohérente pour la promotion et l'accroissement des capacités productives, et la facilitation du transfert de technologie et de savoir-faire. Du point de vue des sociétés transnationales (STN), certaines difficultés empêchaient encore de répondre efficacement à la demande croissante de consommation dans les pays en développement. Dans le contexte des structures globales de production, optimiser la production en optimisant les coûts logistiques et administratifs impliquait de remédier à diverses contraintes technologiques, opérationnelles, politiques, juridiques et institutionnelles présentes dans les pays en développement, et de créer un environnement propice viable. Cela était également considéré comme essentiel par les transitaires pour faciliter l'intégration des pays en développement dans les réseaux mondiaux de production et de commerce. À cet égard, il a été souligné qu'une poursuite de la coopération avec les organisations internationales était un moyen efficace d'améliorer les services de transport et autres services d'appui au commerce dans les pays en développement.

4. Les représentants du secteur privé et d'institutions d'appui à l'entrepreneuriat ont également insisté sur l'importance d'un environnement propice pour stimuler l'entrepreneuriat et faciliter le commerce international. Dans les pays en développement, fournir les compétences de base et des services de tutorat aux entrepreneurs était indispensable pour permettre aux PME ou aux jeunes entreprises d'avoir accès à des services d'aide aux entreprises essentiels, tels que le financement, et acquérir et appliquer des pratiques et des normes commerciales appropriées. Plusieurs intervenants ont souligné la complexité des actuelles chaînes mondiales d'approvisionnement ainsi que les différents moyens possibles de les optimiser – élimination des obstacles invisibles, recours aux nouvelles technologies, établissement de partenariats public-privé pour le développement des infrastructures – en tenant dûment compte de la nécessité de trouver un juste équilibre entre les mesures visant à faciliter le commerce et les mesures visant à protéger les revenus, à préserver la sécurité et à assurer la protection industrielle.

**C. Rapport de la réunion d'experts sur la coopération régionale pour le transport en transit – solutions pour les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit**  
(Point 4 de l'ordre du jour)

5. Le Président de la réunion d'experts a présenté les travaux et les conclusions de la réunion consignés dans le document TD/B/COM.3/EM.30/3. Ces conclusions soulignaient en particulier combien il était important de rechercher des solutions aux problèmes de transport en transit aux niveaux multilatéral, régional, bilatéral et local, principalement à travers une harmonisation des cadres juridiques et une optimisation du transport en transit. L'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty revêtait à cet égard une importance particulière.

6. Le secrétariat de la CNUCED a fourni des informations sur un projet récemment achevé concernant le renforcement des capacités des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit, axé sur la collaboration tout au long de la chaîne de transport en transit. Ce projet comprenait des projets pilotes de couloir de transit reliant a) la République démocratique populaire lao et la Thaïlande, b) la Zambie et la Namibie, et c) l'Uruguay et le Paraguay. Il apportait la preuve qu'une approche structurée – en matière d'établissement de couloirs et de centres de regroupement – du transport en transit était bénéfique aussi bien pour les partenaires publics que pour les partenaires privés dans les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit. La poursuite des activités de regroupement dans les trois couloirs pilotes en 2008-2009, au-delà de l'achèvement du projet, attestait le bien-fondé et la viabilité de cette approche.

**D. Rapport de la réunion d'experts sur les moyens d'accroître la participation des petites et moyennes entreprises des pays en développement aux chaînes de valeur mondiales**  
(Point 4 de l'ordre du jour)

7. Le rapport de la réunion d'experts – TD/B/COM.3/EM.31/3 – a été présenté par le Président, qui a précisé que ce rapport insistait sur les politiques et les mesures nécessaires pour intégrer et améliorer la participation des PME aux chaînes de valeur mondiales. Les travaux de la réunion s'étaient principalement appuyés sur les conclusions d'une récente étude réalisée conjointement par la CNUCED, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Université de Fribourg sur les moyens de renforcer le rôle des PME dans les chaînes de valeur mondiales. Cette étude indiquait les principaux obstacles à la participation des PME dans ces chaînes mondiales, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, et soulignait la nécessité de prendre en compte l'économie informelle, de fournir un soutien à long terme et de réformer les droits de propriété, outre le crédit et la création de réseaux, ainsi que la situation particulière des femmes entrepreneurs.

8. Le rapport soulignait que les politiques visant à aider les PME à participer aux chaînes de valeur mondiales devaient: a) être dynamiques; b) prendre en compte l'ensemble de la chaîne et sa gouvernance; c) améliorer la capacité des PME de répondre aux normes internationales, d'innover ou de se perfectionner; d) créer un cadre réglementaire adéquat favorisant la compétitivité des marchés; e) rattacher les PME à des universités et à des centres de recherche; f) prévoir une formation à l'entrepreneuriat; g) améliorer l'accès au financement et faciliter l'établissement de relations interentreprises structurées entre PME et STN. À cet égard, la

formation assurée par le programme EMPRETEC, programme intégré de la CNUCED consacré au renforcement des capacités, contribuait très efficacement à l'émergence de PME novatrices, dynamiques et compétitives sur les marchés internationaux grâce à des services spécifiques de conseil et de formation aux compétences entrepreneuriales, y compris l'établissement de relations interentreprises.

9. La collaboration de longue date entre l'OCDE et la CNUCED sur les PME et l'entrepreneuriat avait été illustrée par plusieurs grandes réunions telles que: a) la Conférence de Bologne en 2000, et la Charte de Bologne sur les politiques à l'égard des PME qui énonçait un vaste ensemble de principes en vue de mieux répondre aux besoins des PME dans le contexte de l'économie mondiale; b) la Conférence ministérielle d'Istanbul de 2004 consacrée au financement des PME et à l'élimination des obstacles au commerce; et c) la Conférence de Tokyo de 2007 consacrée aux PME, à l'internationalisation et aux chaînes de valeur mondiales. La CNUCED et l'OCDE entendaient poursuivre leur collaboration dans le cadre d'activités conjointes de recherche, en tenant compte de l'évolution actuelle de l'environnement international des entreprises et en s'attachant à formuler des recommandations relatives au développement des PME.

**E. Application des conclusions et recommandations concertées formulées par la Commission à sa onzième session, y compris une évaluation des travaux de la Commission depuis la onzième session de la Conférence**  
(Point 5 de l'ordre du jour)

10. Le rapport intérimaire TD/B/COM.3/85 a été présenté par des représentants de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises et de la Division de l'infrastructure des services pour le développement et de l'efficacité commerciale. L'exécution du mandat de la Division de l'investissement a été illustrée par quelques-unes de ses principales réalisations et l'impact de ses travaux de recherche et d'analyse, de ses réunions intergouvernementales et de ses activités d'assistance technique. Les principaux résultats évoqués étaient: a) le programme d'établissement de relations interentreprises; b) le programme EMPRETEC, s'agissant en particulier du volet consacré aux PME pour l'amélioration des revenus et des exportations; c) l'accroissement de l'approvisionnement local des STN et des grandes entreprises nationales; et d) la promotion de l'entrepreneuriat parmi les femmes et les jeunes. Plusieurs délégations se sont déclarées intéressées par la coopération de la CNUCED avec l'OCDE et d'autres institutions internationales, telles que le Centre du commerce international (CCI), ainsi que par les activités relatives à l'internationalisation des PME et par l'expansion des programmes de relations interentreprises et EMPRETEC. Il a été demandé à la CNUCED de réaliser une évaluation plus systématique de l'impact de ses activités de coopération technique et de répondre aux demandes des pays en développement qui, faute de ressources, n'avaient pas encore pu créer de centres EMPRETEC ou lancer des programmes de relations interentreprises.

11. La Division de l'infrastructure des services pour le développement avait mené ses activités conformément au mandat défini dans le Consensus de São Paulo et aux orientations supplémentaires fournies par la Commission dans ses recommandations concertées. La coopération interdivisions restait son *modus operandi*, et les activités relatives à la facilitation des transports et du commerce et aux technologies de l'information et de la communication (TIC) étaient réalisées sur la base des trois grands domaines interdépendants d'action de la

CNUCED. Les travaux de recherche et d'analyse étaient largement diffusés au moyen de publications annuelles ou ponctuelles, tandis que des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités étaient mises en œuvre selon les besoins. La formation de consensus était appuyée par des discussions de fond et les résultats de réunions d'experts fructueuses et animées qui traitaient des principaux thèmes du mandat et des programmes de recherche de la Division. Les activités de la Division bénéficiaient de la coopération soutenue menée avec d'autres organisations et entités internationales, notamment dans le cadre du Partenariat mondial sur la mesure de la contribution des TIC au développement, du Partenariat mondial pour la facilitation des transports et du commerce, ainsi qu'avec les organisations inscrites à l'annexe D des négociations sur la facilitation du commerce à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces activités avaient contribué à une amélioration des politiques et des capacités dans les pays bénéficiaires. La Division avait réussi à s'acquitter d'une manière générale du mandat prescrit dans le Consensus de São Paulo; exécuter davantage d'activités nécessiterait des ressources additionnelles. En conclusion, le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) a dit que la Commission avait réussi à mettre en lumière les facteurs essentiels influant sur la participation des PME aux chaînes de valeur mondiales et le rôle important que jouait un accès libre aux TIC.

**F. Questions diverses**  
(Point 6 de l'ordre du jour)

12. La Commission a décidé que l'ordre du jour de sa prochaine session serait examiné après la douzième session de la Conférence et qu'aucune recommandation concertée ne serait adoptée à ce stade. Le rapport final serait constitué du résumé du Président ainsi que d'un compte rendu des questions de procédure et serait soumis au Conseil du commerce et du développement.

**II. QUESTIONS D'ORGANISATION**

**A. Ouverture de la session**

13. La douzième session de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 4 février 2008 par M. Julio Vasquez (Cuba), Président de la Commission à sa onzième session.

**B. Élection du Bureau**

14. À sa séance plénière, le 4 février 2008, la Commission a élu le Bureau ci-après:

Président:	M. El Mostapha Ait Amor
Vice-Présidents:	M. Georgi Avramceve (ex-République yougoslave de Macédoine) M. Paul Roger Batibonak (Cameroun) M. Carlos Santos (Équateur) M. Fredrik Arthur (Norvège) M. Edward Brown (Royaume-Uni)
Rapporteur:	M. Xuekun Sun (Chine)

### **C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

15. À la même séance, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote TD/B/COM.3/83; l'ordre du jour de la douzième session se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Transports, logistique et chaînes mondiales de valeur.
4. Rapports des réunions d'experts.
5. Application des conclusions et recommandations concertées formulées par la Commission à sa onzième session, y compris une évaluation des travaux de la Commission depuis la onzième session de la Conférence.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.

### **D. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement**

(Point 7 de l'ordre du jour)

16. À sa séance plénière de clôture, le 5 février 2008, la Commission a autorisé le Rapporteur à établir un rapport sur la session, comprenant le résumé du Président sur les points de fond de l'ordre du jour, à l'intention du Conseil du commerce et du développement.

## Annexe

### PARTICIPATION

1. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la session:

Afrique du Sud	Italie
Albanie	Jamahiriya arabe libyenne
Allemagne	Japon
Angola	Kenya
Arabie saoudite	Lesotho
Argentine	Madagascar
Bangladesh	Malaisie
Bélarus	Mali
Bénin	Maroc
Bosnie-Herzégovine	Mauritanie
Botswana	Mexique
Brésil	Mongolie
Bulgarie	Mozambique
Cameroun	Nigéria
Chine	Ouganda
Congo	Paraguay
Côte d'Ivoire	Pérou
Cuba	Philippines
Égypte	Pologne
Émirats arabes unis	Qatar
Équateur	République arabe syrienne
Espagne	République démocratique populaire lao
États-Unis d'Amérique	République dominicaine
ex-République yougoslave de Macédoine	République tchèque
Fédération de Russie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Finlande	Serbie
France	Slovénie
Ghana	Soudan
Grèce	Sri Lanka
Haïti	Tchad
Honduras	Thaïlande
Inde	Trinité-et-Tobago
Indonésie	Tunisie
Iran (République islamique d')	Viet Nam
Iraq	Yémen
Israël	Zimbabwe

2. Un État observateur était représenté à la Commission: le Saint-Siège.
3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session:  
  
Agence pour le commerce international, l'information et la coopération  
Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest  
Communauté européenne  
Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique  
Ligue des États arabes  
Organisation internationale de la francophonie  
Union africaine
4. Une institution spécialisée était représentée à la Commission: l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.
5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session:  
  
*Catégorie générale*  
  
Centre international de commerce et de développement durable  
Village suisse ONG (VSONG)  
  
*Catégorie spéciale*  
  
Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés  
International Multimodal Transport Association
6. Les intervenants ci-après ont participé à la session:

**Lundi, 4 février 2008**

M. Philippe Régnier, Institut universitaire de hautes études internationales,  
Université de Genève

M. Andreas Vogel, Chef de la chaîne d'approvisionnement, Oral Care, Europe centrale  
et orientale, Moyen-Orient et Afrique, Procter and Gamble

M. Marco Sangaletti, Directeur général, Fédération internationale des associations  
de transitaires et assimilés (FIATA)

M. Nana Boateng, Directeur, EMPRETEC Ghana

M. Christian David Mueller, Vice-Président, Global Rail Markets, ABB

M. Mark G. Watts, Six Sigma Champion pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique,  
DuPont

M. Jean-Paul Duperrex, Directeur, Moyen-Orient et Afrique du Nord, SGS

**Mardi, 5 février 2008**

M. Rigoberto Gauto Vielman, Ambassadeur, Mission permanente du Paraguay

M. Dmitry Godunov, Premier Secrétaire, Mission permanente de la Fédération de Russie

M. François Gilardoni, Senior Coach, FONGIT – Hightech Business Incubator

M<sup>me</sup> Marie-Florence Estimé, Directrice adjointe, Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local, Organisation de coopération et de développement économiques

-----